



**CEREMONIE DES VŒUX AUX CORPS CONSTITUES 2017**

**Samedi 14 janvier 2017 / 11h30**

**Salons de l'Hôtel de Ville**

**Discours de Peyuco Duhart, Maire**

*Monsieur le Préfet,*

*Madame la Sous-Préfète,*

*Monsieur le Curé,*

*Mesdames la Députée, la Sénatrice,*

*Mesdames et Messieurs les maires et les élus municipaux, communautaires,*

*Mesdames et Messieurs les représentants des administrations,*

*Mes chers collègues,*

*Mesdames et Messieurs,*

*Chers Amis,*

Je suis ravi de vous accueillir aujourd'hui à Saint-Jean-de-Luz et je vous souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, une excellente année 2017. Que celle-ci vous apporte le bonheur et bien entendu la santé nécessaire pour mener à bien tous vos projets.

Après une année 2016 difficile pour notre pays, marquée une nouvelle fois par le terrorisme, complexe pour nos collectivités et fondatrice pour le Pays basque, que 2017, année municipale, année intercommunale et électorale majeure, nous permette d'être les artisans du changement, les acteurs de l'évolution de nos territoires dans le respect, la tolérance et la paix.

Cette cérémonie des vœux doit donc être, plus que jamais, l'occasion de nous retrouver pour un moment privilégié d'échange et de convivialité. Et vous savez combien je suis attaché à cette forme de proximité dans nos rapports.

Votre participation toujours aussi nombreuse, au-delà du plaisir qu'elle nous procure, est un signe de vitalité pour Saint-Jean-de-Luz. Une vitalité aujourd'hui confirmée par les chiffres du dernier recensement, puisque la population de notre ville (nous l'avons appris il y a seulement quelques jours) augmente en ce début d'année de 3,5%. Avec plus de 500 nouveaux luziens, nous retrouvons le seuil des 14 000 habitants.

Je tenais à ouvrir cette cérémonie sur cette note positive car cette évolution est pour nous une grande satisfaction. Preuve de notre dynamisme, elle confirme la pertinence de nos choix en matière de développement et de logement.

Moment de convivialité, cette réception du Nouvel An est aussi un temps de partage ; partage d'un bilan, de projets et d'une vision pour notre cité. A ce titre, et avant toute chose, je tiens à saluer chaleureusement l'action de l'ensemble de mes collègues du Conseil municipal, quotidiennement sur le terrain.

Il est aujourd'hui important de rappeler le rôle des élus, de vos élus. 2017 sera en effet un temps fort d'expression et de démocratie.

Au cours des derniers mois les électeurs français et européens ont adressé un message clair à leurs dirigeants politiques. Les tentations du repli et du

rejet sont grandes. Ne nous faisons aucune illusion : elles nous guettent ici comme ailleurs.

Alors ayons aujourd'hui le courage de nous renouveler, de promouvoir de nouvelles idées et d'autres générations ; Ayons le courage de porter une vision politique dont l'horizon ne se limite pas au simple calcul électoral.

Dans nos communes, dans nos intercommunalités, dans nos cantons et nos circonscriptions, le rôle des élus de terrain, je le rappelle, est à ce titre essentiel.

Et c'est justement en période d'incertitudes que nous devons redoubler d'effort, être attachés à nos territoires et surtout à la réalité quotidienne de ceux qui y vivent.

C'est ici, au plus près des réelles préoccupations de nos concitoyens, que la confiance se gagne et que de nouvelles batailles se mènent. Directement ou indirectement, j'y prendrai part.

C'est dans ce contexte difficile que nous avons poursuivi en 2016 la déclinaison de notre projet de ville. Un projet porteur d'une vision pour Saint-Jean-de-Luz, ambitieux, réaliste et volontariste face à de nouvelles contraintes.

La principale contrainte est bien entendu d'ordre budgétaire. Et cette année encore, c'est une diminution des recettes qui nous attend. Certes, peut-être moindre que les deux exercices précédents... (les plus optimistes y verront un début d'inversement de courbe...). Concrètement nous prévoyons, tout de même, en 2017 une baisse supplémentaire de près de 10% de notre Dotation Globale de Fonctionnement.

Pour mémoire, en 2012, nous percevions 3,5 millions de l'Etat. Cette année, nous percevrons 1 990 000 euros : en l'espace d'un quinquennat, notre DGF a été dévalorisée de plus d'un million et demi et nous avons perdu près de 43% des concours financiers de l'Etat. Des pertes aggravées par l'effet domino qui touche les autres collectivités.

En effet, à ce désengagement massif et continu, ajoutons ceux amorcés pour les mêmes raisons par le Département et la Région avec toutes les conséquences sur le financement de nos projets et les actions locales que nous menons conjointement.

Alors oui, en ce début 2017, le tableau peut paraître sombre. D'autant plus que les obligations, la pression légale et réglementaire sur les communes, elles, ne diminuent pas. Loin de là.

Les normes sont nécessaires : nous sommes tous d'accord. De la même manière qu'une vision territoriale stratégique est incontournable. Le problème est celui de l'inflation normative qui, à vouloir trop protéger et tout encadrer, aboutit dans de nombreux cas à l'inaction et parfois même à l'absurdité : est-il ainsi normal que des frais d'études imposés sur plusieurs années reviennent plus chers à la collectivité que la réalisation des travaux d'urgence sur lesquelles elles portent ?

A des questions concrètes posées par la construction d'une maison, le ravalement d'un mur, l'édification d'une digue, une route, un terrain constructible... les réponses sont désormais invariables (et je prends mes collègues maires à témoins) : PPRI, AVAP, TRI, Loi littoral, Natura 2000, GEMAPI, ALUR, SRU, PLU, ZNIEFF... et j'en passe !

Multiplication, chevauchement et inachèvement des normes nuisent à l'action publique : La loi et la réglementation, incarnations d'une volonté politique, aboutissent aujourd'hui trop souvent à la mise en œuvre de politiques désincarnées. Et je compatis Monsieur le Préfet, en observant vos services se frayer un chemin à travers cette jungle réglementaire et législative.

Contraintes budgétaires sans précédent, carcan normatif de plus en plus pressant : face à cet état de fait, nous avons dû adapter nos modes de fonctionnement.

Nous travaillons ainsi depuis des années sur la commande publique, la gestion des services, les fameuses « dépenses courantes de fonctionnement » (qui ont baissées de 15%), les départs à la retraite et les recrutements. Saint-Jean-de-Luz est ainsi une des rares communes à avoir stabilisé en 2016 ses dépenses de personnel.

Oui, nous avons effectué des arbitrages sur les projets et prévu des cessions qui nous permettront de préserver notre niveau d'investissement. Avec pragmatisme et équilibre, sans renier bien sûr les engagements de ce mandat. Je vous rappelle aussi que l'investissement public est un des principaux moteurs de l'économie locale et de l'emploi. Lorsque nous construisons des logements, lorsque nous rénovons des trottoirs, lorsque nous construirons une salle de spectacle nous sommes maîtres d'ouvrages et acteurs économiques à part entière.

Nous avons donc appris, dans la durée, à « faire mieux avec moins » selon la formule consacrée. Quoi qu'il en soit, nous avons appris à faire

autrement pour préserver ce qui est essentiel à nos yeux : un service public local, de proximité et de qualité.

Ce sont nos écoles, nos voiries, nos réseaux, la délivrance des actes, c'est la propreté de la ville et la sécurité des usagers, ce sont des services communaux au plus près de vos préoccupations.

Tous ces efforts internes nous ont permis de maintenir des finances publiques saines, des taux de fiscalité toujours parmi les plus bas du département, des services efficaces, tout en continuant à développer Saint-Jean-de-Luz et améliorer le cadre de vie des Luziens.

A ce titre, 2016 était placé sous le signe de la proximité. En ce qui concerne nos travaux et nos chantiers urbains, pour plus de sécurité, plus d'accessibilité et plus de facilité.

- C'est la poursuite de l'aménagement des espaces de la Nivelles avec la réfection complète des cheminements piétonniers et des parkings d'Urdazuri, allée de la Soule et les espaces publics d'Itsas Mendi et Dorea.
- C'est la réfection du Clos Argi Eder que nous avons achevée cette année : un engagement pris de longue date auprès des riverains et très attendu par les habitants de ce quartier d'entrée de ville.
- C'est l'aménagement des voiries et des trottoirs quartier Aïce Errota, rue Michel le Basque, Avenue Lohobiague, Pellot, D'Etcheverry...

- C'est bien entendu la poursuite des travaux d'embellissement du front de mer. Après le belvédère Garat, nous avons débuté la piétonisation d'une nouvelle portion de la promenade Jacques Thibaud.
- C'est faciliter la vie des usagers par le développement des bornes d'arrêt minute. Après le succès rencontré aux Halles, c'était au tour du boulevard Thiers d'en être équipé, début 2016.
- C'est développer les usages sur le domaine public : le premier parcours sportif a ainsi été créé le long de la Nivelle.

Lieu réputé de promenade, de détente, de loisirs pour les enfants avec ses aires de jeux, il devient aussi un espace de « sport pour tous » avec ces agrès disposés sur un parcours d'un kilomètre et demi. Et je peux vous assurer que le succès est au rendez-vous.

- Faciliter la vie des usagers, c'est aussi et bien sûr faciliter la vie de nos enfants : Je sais que l'installation des écoliers, en septembre dernier, dans la nouvelle Ikastola de Saint-Jean-de-Luz s'est bien déroulé. C'est un dossier au long cours que nous avons fait aboutir ensemble avec les parents et les enseignants de l'association. C'est par là même une promesse que la municipalité a tenue.

Saint-Jean-de-Luz sait valoriser et préserver son patrimoine. Vous le savez et vous le voyez. Nous nous sommes dotés d'outils adaptés à cette exigence. Mais Saint-Jean-de-Luz sait aussi s'adapter.

A ce titre, 2016, fut une année importante, une année charnière pour l'évolution de notre ville.

- Le quartier des Halles en est une preuve. C'est tout un secteur qui retrouve, au fil des ans, dynamisme et vitalité autour de nouveaux commerces et logements. La dernière tranche d'aménagement des espaces publics a débuté fin 2016 et nous achèverons la reconfiguration de ce secteur semi-piéton d'ici le mois d'avril : avec de nouveaux containers de tri enterrés, un nouveau mobilier urbain et des bornes d'arrêt-minute supplémentaires.
- Le chantier Saint-Joseph se poursuit également. Comme nous le savions, il s'agit d'un projet immobilier privé très lourd dans un secteur urbain particulièrement dense. Nous nous étions engagé à accompagner ces travaux et en limiter le plus possible l'impact sur les riverains et les commerces. Je crois que nous y sommes parvenus grâce aux efforts de chacun et au dialogue que nous avons su entretenir avec tous.
- Un autre projet, en devenir celui-ci, a fait l'objet d'une concertation publique, large et volontaire, durant le second semestre de l'année.

Il s'agit bien entendu du projet d'aménagement de l'îlot Foch : 4 mois de concertation, 6 permanences, 27 réunions de travail, plus de 100 contributions dans les registres publics, plus de 20 000 pages vues sur notre plateforme de concertation en ligne, une réunion publique de bilan... Je crois qu'il était difficile de faire plus en termes d'ouverture et de transparence.

Nous disposons donc aujourd'hui d'une vision claire de ce que les Luziens veulent (et ne veulent pas !) sur ce secteur. Il appartient désormais aux élus, de prendre en toute connaissance de cause une décision sur l'aménagement futur de ce secteur emblématique de Saint-Jean-de-Luz.



Je comprends parfaitement les appréhensions ; j'entends les critiques de certains riverains en particulier. Craintes des nuisances, peurs parfois du simple changement, de renoncer à ce que l'on considère comme des acquis, peurs de perdre une part de l'identité de la ville : elles sont naturelles.

Ce que je souhaite rappeler, c'est que Saint-Jean-de-Luz ne peut se satisfaire de l'immobilisme. Aujourd'hui, une ville qui ne développe pas de logements, qui n'améliore pas sa circulation et son stationnement, qui ne valorise pas ses espaces publics est une ville qui perd ses habitants et s'éteint progressivement.

Aujourd'hui, répondre à la problématique du logement en ville, c'est construire sur des friches ou des immeubles vétustes.

Répondre aux attentes en matière de stationnement et d'attractivité économique, c'est enterrer de nouveaux parkings au plus près des commerces. Répondre aux problèmes de circulation et d'espaces publics, c'est savoir gagner de la place et changer quelques habitudes.

Alors oui, ne rien faire est forcément plus facile. Mais faire évoluer la ville, ce n'est pas perdre son âme, ses spécificités. Au contraire, c'est savoir les préserver et les valoriser tout en répondant aux enjeux de notre temps et aux attentes de tous ceux qui y vivent (et qui veulent revenir y vivre), y travaillent ou tout simplement en profite quotidiennement.

Sachez que la Municipalité est là pour préserver les acquis et accompagner ces mutations.

2017 sera donc une année d'action, de développement et de dynamisme pour notre ville. C'est le cap que nous tenons.

Ce sont ces opérations urbaines que nous accompagnerons. Au-delà, c'est notre politique du logement, fil rouge de notre action, que nous continuerons de décliner.

A travers des opérations de rénovation (je pense en particulier à celle que mène l'Office64 de l'Habitat à Ichaca).

A travers la concrétisation de nouveaux projets, au premier rang desquels l'opération Trikaldi bien sûr.

Mené en partenariat avec l'Hôpital de Bayonne, qui est propriétaire du site, ce projet répond à deux engagements majeurs du mandat : sauver la filière hospitalière gériatrique sur Saint-Jean-de-Luz avec la construction d'un nouvel EPHAD à Udaskena et la reconversion du site de Trikaldi devenu vétuste avec la réalisation d'une opération de 174 logements, sous maîtrise d'ouvrage de l'Office 64 de l'Habitat.

Ce sont des mois, des années de réflexion, de négociations, de montages financiers qui nous permettent aujourd'hui de présenter aux luziens un projet abouti, cohérent et partenarial. Je tiens à remercier aujourd'hui sincèrement tous ceux qui y ont pris part.

- 2017 verra la création à Ichaca d'un nouveau centre de loisirs communal, accolé au Pôle Petite Enfance, pour répondre à l'attente grandissante des familles.

- Cette année sera également celle de la rénovation complète du fronton municipal qui redeviendra un lieu de vie, fonctionnel et (enfin !) ouvert au public.
- 2017, c'est bien entendu la mise au point de notre projet de pôle culturel, sur le site d'Harriet Baïta. Un espace à la fois dédié aux associations culturelles, à l'apprentissage (avec l'école de musique) et à la diffusion avec une salle de spectacle d'une jauge comprise entre 400 et 500 places.
- Enfin et bien sûr, 2017 verra la poursuite de nos actions en matière de propreté, d'entretien et de réfection des voiries, des trottoirs, d'espaces verts, d'éclairage public ou d'enfouissement des réseaux.

Ces interventions, de la plus minime aux plus importantes, constituent la base du service public de proximité.

Aujourd'hui plus que jamais, elles contribuent directement au bien être de la population. L'amélioration constante du cadre de vie reste une priorité absolue pour l'équipe municipale.

Je voudrais également rendre aujourd'hui un hommage appuyé à tous les Luziens qui contribuent à la vitalité de Saint-Jean-de-Luz par leur dévouement associatif. Et vous êtes nombreux aujourd'hui.

J'évoquais les associations culturelles il y a quelques instants. Je pense aussi aux clubs sportifs que nous accompagnons. Impossible de ne pas évoquer les moments inoubliables que les champions de France du SJLO Rugby nous ont offert avec leur montée en Fédérale 1...

Je pense aux associations de loisirs dont l'action est essentielle, en particulier auprès des enfants (dans le cadre des Nouvelles Activités Péricolaires et au-delà) et des seniors. Elles sont de puissants vecteurs d'animation, de formation et d'identité. Je souhaite qu'elles conservent ce rôle et cette stature à Saint-Jean-de-Luz.

L'engagement associatif, c'est aussi et bien sûr l'entraide sous toutes ses formes. C'est cette solidarité du quotidien portée par les Resto du Cœur, le Secours Catholique, le Secours Populaire, Denen Etchea, la Croix Rouge, le Point Accueil Jour et tous les autres (j'en oublie forcément).

Nous en parlons plus, et c'est normal, lorsque les températures commencent à baisser ou lors d'événements médiatiques... mais c'est tous les jours de l'année que des dizaines de bénévoles Luziens donnent du temps, de l'énergie, se dévouent pour ceux qui en ont le plus besoin.

Cet engagement ne doit pas rester un travail de l'ombre. La détresse de nos concitoyens est une réalité que nous devons bien connaître pour mieux accompagner et mieux combattre.

La détresse, à notre époque, prend malheureusement de nombreuses formes. Mais la solidarité aussi : nous accueillerons ainsi cette année, aidé par des particuliers, des bénévoles et des associations, deux familles de réfugiés syriens.

C'est un engagement que nous avons pris et que nous respecterons. Par simple humanité.

Avec le CCAS, nous avons toujours été attentifs aux besoins de nos partenaires associatifs. Sachez surtout qu'en cette période difficile, nous saurons être à leurs côtés, dans l'action.

Les commerçants et artisans, les hôteliers et les professionnels du tourisme sont aussi des acteurs majeurs de la vitalité luzienne.

Plusieurs étapes importantes ont été franchies depuis le début du mandat en concertation avec les représentants socioprofessionnels afin de tendre au juste équilibre entre leurs attentes, l'intérêt du public et celui des salariés.

Le dialogue entre les associations de commerçants et la municipalité est exemplaire. Dans une ville comme la nôtre, qui compte près de 500 commerces, il est indispensable.

Cette dynamique est dorénavant portée par *Saint-Jean-de-Luz Animations, Commerces et Evénements*. Cette nouvelle structure, qui découle de la création de l'Office de Tourisme intercommunal, nous permet de conserver et développer les missions jusqu'à présent dévolues à l'Office de Commerce.

C'est une montée en puissance, une nouvelle façon de travailler aussi que nous inaugurons : N'oublions pas que le maintien de notre attractivité tout au long de l'année est un enjeu économique majeur.

Moteur de l'emploi, c'est bien évidemment une priorité absolue dans le contexte actuel.

Ce dossier majeur, comme celui de nos zones d'activités, comme celui de l'habitat, celui de la mobilité, celui de l'environnement, de l'eau ou du développement des nouvelles technologies (entre autres...), illustre bien la relation, l'interaction de plus en plus forte qui existe entre notre commune, entre nos communes et notre intercommunalité.

Une relation XXL qui, le 1<sup>er</sup> janvier 2017, a pris une dimension historique.

Aujourd'hui, pour la première fois, les 158 villes et villages du Pays basque français sans exception sont réunis au sein d'une même communauté. Une communauté d'agglomération Pays basque, mais avant tout une communauté humaine de 300.000 habitants.

Je souhaite aujourd'hui saluer tout particulièrement l'engagement, tout au long de l'année 2016, de l'ensemble des élus du Pays basque.

La « tentation du clocher » est toujours grande, le repli sur soi est un danger permanent, mais votre implication quotidienne et votre esprit d'ouverture ont consacré la victoire de ce que je considère être l'intérêt communautaire.

Il est normal qu'à 158 nous connaissions quelques divergences, mais la réalité est que nous sommes parvenus à concilier identité, territoire et institution dans le creuset républicain. C'est désormais ensemble, dans notre diversité mais par-dessus tout notre unité acquise que nous ferons vivre le Pays basque.

Nous entrons dans une période charnière, complexe, et je souhaite que nous soyons tous les véritables acteurs de ce processus. Avec volonté, avec détermination et surtout l'humilité de ceux qui ont conscience de bâtir pour l'avenir quelque chose de plus grand qu'eux.

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, Chers Amis, je vous renouvelle ainsi qu'à vos proches une excellente année 2017.

Qu'elle vous apporte bonheur, satisfaction et accomplissement dans vos vies personnelles et professionnelles.

Lankide agurgarriak, Andereak, Jaunak, Lagun agurgarriak, berriz ere desiratzen dizuet zuentzat eta zuen senideentzat urte berri on bat.

Urte horrek ekar ditzala zoriona, atsegina eta lorpena zuen bizi pertsonal eta profesionalen.

Urte berri on, osasun on ekin.